

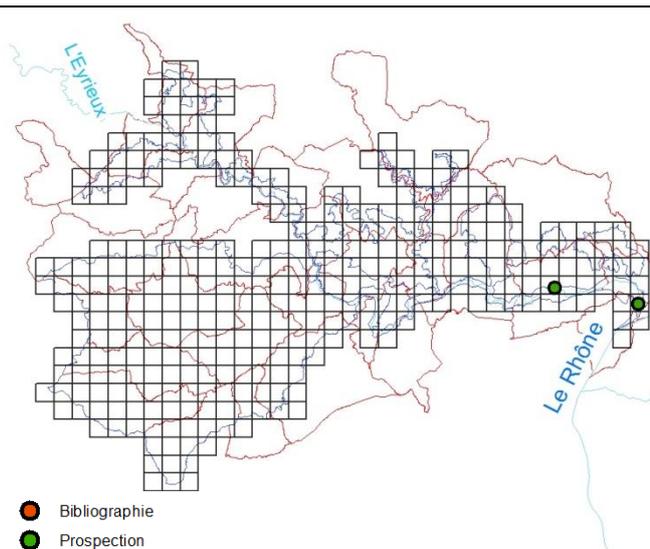
| | | | |
|---|--|--|---------------------|
| CODE N2000 : 1310 | MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS <i>MINIOPTERUS SCHREIBERSII</i> (KUHLE, 1817) | | Modéré |
| Taxonomie | Mammifère, Chiroptère, Minioptéridé | | |
| Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente | 283 sites en France | 17 sites en Rhône-Alpes | 5 sites en Ardèche |
|  | |  | |
| Photo : F. Bastélica-Naturalia | | Photo : F. Bastélica-Naturalia | |
| STATUTS DE PROTECTION | | STATUTS DE CONSERVATION | |
| Directive Habitats / Oiseaux | DH II, DH IV | Monde | LC (UICN 2008) |
| Conventions internationales | Berne II, Bonn I et II | France | VU (UICN2009) |
| Protection nationale | PN | Région | EN (LR Rhône-Alpes) |

| DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT |
|--|
| Le Minioptère de Schreibers est une chauve-souris cavernicole d'affinité méridionale de taille moyenne, au museau court et aux oreilles ne dépassant quasiment pas du pelage de son crâne. Il chasse aussi bien en lisières, sur des mosaïques d'habitats que dans des zones éclairées artificiellement. |

| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE | LOCALISATION SUR LE SITE B6 |
|-------------------------------|------------------------------------|
| | |

Aucun gîte n'a été recensé pour l'espèce sur le site B6. Elle a toutefois été mentionnée sur l'ENS de la Boissine et est présente sur le site Natura 2000 B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre ».

Les habitats de chasse utilisés par l'espèce étant très variés (ripisylve, canopée forestière, alignements d'arbres et même zones éclairées de centre-ville), elle a été contactée à de nombreuses reprises lors des prospections acoustiques de 2013.



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

Le Minioptère de Schreibers est un chiroptère de taille moyenne, au front bombé caractéristique. Le museau est court et clair et les ailes longues et étroites. Cette espèce se distingue des autres espèces de chiroptères européens par une fécondation qui a lieu immédiatement après l'accouplement. L'implantation de l'embryon est différée à la fin de l'hiver, lors du transit vers les sites de printemps.

Caractères biologiques

| | |
|---|---|
| Régime alimentaire | Les Lépidoptères constituent l'essentiel du régime alimentaire des animaux de mai à septembre (en moyenne 84% du volume). Des invertébrés non volants sont aussi capturés. Ce régime alimentaire, très spécialisé, est à rapprocher de celui de la Barbastelle. Un autre type de proies secondaires apparaît : ce sont les Diptères. |
| Activité | C'est une espèce strictement cavernicole qui se déplace généralement sur des distances maximales de 150 km entre ses gîtes d'hiver et d'été en suivant des routes migratoires saisonnières. Ses rassemblements comprennent fréquemment plus d'un millier d'individus. Dès février-mars, les Minioptères abandonnent les sites d'hibernation pour rejoindre tout d'abord des sites de transit situés à une distance moyenne de 70km. Mâles et femelles constituent là des colonies mixtes. Les femelles quittent ensuite ces gîtes printaniers pour rejoindre les sites de mise bas où elles s'installent au mois de mai. |
| Reproduction | La maturité sexuelle des femelles est atteinte à 2ans, la mise bas donne lieu généralement à 1 jeune par an. Parade et rut : dans nos régions tempérées, dès la mi-septembre avec un maximum au mois d'octobre. Le Minioptère se distingue des autres espèces de chiroptères européens par une fécondation qui a lieu immédiatement après l'accouplement. L'implantation de l'embryon est différée à la fin de l'hiver, lors du transit vers les sites de printemps. |
| Capacités de régénération et de dispersion | Migrateur saisonnier, le Minioptère de Schreibers entreprend des déplacements de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres entre ses gîtes d'hiver et d'été. Il se déplace rapidement et peut en quelques jours couvrir des distances de plusieurs centaines de kilomètres. |
| Habitats d'espèce | |
| Habitats de reproduction | C'est une espèce strictement cavernicole présente dans les régions aux paysages karstiques riches en grottes. En été, l'espèce s'installe de préférence dans de grandes cavités (voire des anciennes mines ouviaducs) chaudes et humides (températures supérieures à 12°C). |
| Habitats d'alimentation | L'espèce utilise une très large gamme d'habitats pour se nourrir : les lisières forestières, les ripisylves, les alignements d'arbres et les villages éclairés sont les plus utilisés. |

| | |
|---------------------------------|---|
| Habitats d'hivernage | En hiver, il gîte uniquement dans des cavités naturelles ou artificielles, dont les températures, souvent constantes, oscillent de 6,5 °C à 8,5 °C. L'hivernation, qui débute en décembre, est relativement courte. |
|---------------------------------|---|

| EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION | |
|--|--|
| Europe | <p>En Europe, sa répartition est méditerranéenne à para-méditerranéenne avec une limite septentrionale reliant la vallée de la Loire et le Jura au Tatras en Slovaquie.</p> <p>Il semble encore bien présent dans le sud (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Italie, Espagne et Portugal) avec d'importantes populations dans des cavités. En raison des astrictetroglophilie, l'espèce est menacée et étroitement dépendante d'un nombre limité de refuges, en particulier en période hivernale.</p> |
| France | <p>Sa répartition est liée aux milieux karstiques. Elle est présente sur toute la bordure méditerranéenne, dans le quart sud-ouest (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées), en Rhône-Alpes jusqu'en Franche-Comté. Certaines régions, comme la Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence et Rhône-Alpes, ont vu disparaître des colonies depuis les années 60. 7 cavités, comptant chacune entre 10 et 50 000 individus, rassemblent près de 85 % de la population hivernante connue. La population nationale a été estimée en 1995 à 211 109 individus. En 2003, les dénombrements simultanés dans 22 sites majeurs ont permis de constater un effondrement des effectifs consécutifs à une épizootie survenue en 2002. Les effectifs nationaux en 2007 tournent autour de 110 000 individus.</p> |

| EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION | |
|-------------------------------------|--|
| Région | Les plus grands rassemblements sont observés dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère. En Drôme, 4 sites abritent des essaims en reproduction. Le tunnel du château de la Borie accueille une colonie de parturition de l'espèce qui rassemble environ 50 % de l'effectif reproducteur de Rhône-Alpes (Vincent et Issartel, 2005). L'espèce a connu une importante baisse de ses effectifs ces dernières années. Elle semble plus stable depuis 3-4 ans. |
| Département | <p>Bien que tout le tiers sud-est du département de l'Ardèche soit riche en cavités naturelles, les colonies de Minioptères sont plutôt rares et leurs effectifs peu importants sont en régression. Sur trois colonies connues de 1953 à 1960, il n'en reste qu'une en 1980 (Faugier, 1983). En 1993, C. FAUGIER note que sur 230 cavités prospectées, seulement 7 ont permis d'observer des rassemblements pour l'espèce.</p> <p>La plus ancienne et unique colonie de parturition du département se trouve dans la grotte de Meysset. Ce site, contrôlé annuellement depuis 1978, abrite environ 400 individus (Faugier et Issartel, 1993). En 1992, 300 individus étaient observés dans un second site : la Baume de Vogüé.</p> <p>Le Rhône joue certainement un rôle avec notamment des données de l'espèce sur le site B25 - FR8201669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et sur l'ENS de la Boissine.</p> |

| DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE |
|--|
| <p>Il a été recensé lors de déplacements et/ou en chasse dans la basse vallée de l'Eyrieux près de l'embouchure du Rhône.</p> <p>De plus, l'espèce est connue pour parcourir de longues distances pour se rendre sur son site de chasse. Elle est donc susceptible de venir d'une cavité située à plusieurs dizaines de kilomètres, hors du périmètre d'étude.</p> |

| ETAT DE CONSERVATION | | | | | | | |
|----------------------|----------------|--|----------------------------|--------------------------------------|---|------------------------------|-------------------|
| Type | Abondance | Degré d'isolement | Degré de vulnérabilité | Degré de conservation | Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce | Evaluation globale | Priorité d'action |
| P : résidente | V : très rare, | C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition. | B : vulnérabilité moyenne. | C : conservation moyenne ou réduite. | C : restauration difficile ou impossible. | D : Valeur non significative | 1 |

| | FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE | FACTEURS QUI CONTRAIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE |
|--------------------------|---|--|
| FACTEURS NATURELS | Présence de cavités souterraines ; Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés. | Milieus homogènes ; Fermeture des milieux ouverts. |
| FACTEURS HUMAINS | Agriculture extensive et système de haies ; Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche). | Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes) ; Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables) ; Fermeture de sites souterrains ; Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves ; Dérangement des animaux en hibernation (augmentation de la fréquentation humaine du milieu souterrain). |

| PRECONISATIONS DE GESTION | |
|---------------------------|---|
| HABITAT D'ESPÈCE | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants). |
| ESPÈCE | <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en milieu souterrain, limitation ou interdiction de leur accès au public ; - Sensibiliser les utilisateurs du monde souterrain, les gestionnaires forestiers et les acteurs du monde agricole à la préservation des Chiroptères ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hivernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...). |

| INDICATEURS DE SUIVI |
|---|
| L'espèce utilise les marges du territoire B6 pour chasser. Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données. |